

## **Assemblée Générale de la Bonne Entente**

Le vingt juin dernier, c'est en présence de Monsieur Jean-Luc Rivel, maire de Salles d'Aude, qu'Harmonie Marty a conduit l'assemblée générale annuelle de La Bonne Entente Salloise. La salle des loisirs bien remplie témoignait du dynamisme de l'association et de l'attachement de ses adhérents.

Les rapports moral et financier, ont témoigné, s'il en était besoin, de la bonne santé de l'association. Les divers comptes-rendus des responsables des activités ont mis en évidence l'implication, l'assiduité, la créativité de tous. Harmonie a ensuite cité toutes les activités ponctuelles auxquelles la BES s'est associée : sorties thématiques et/ou gastronomiques, participation aux animations du village, pique-niques, conférences, auberges espagnoles, repas dansants, vide-greniers, etc. A tout ce catalogue bien rempli, dès la rentrée il sera ajouté des sorties en VTT avec "saqueta", une section footing, et la gymnastique traditionnelle chinoise Qi Quong.

Mais ce qui marquera particulièrement cette AG est le changement à la tête de l'association, car après sept années d'exercice, Harmonie Marty a souhaité faire une pause bien méritée. Elle a laissé sa place à Henri Gavanon tout en gardant des responsabilités importantes au sein du groupe dirigeant. Elle a reçu, comme il se doit, une cascade d'hommages appuyés autant de la part de tous ses amis de l'association, que de Monsieur le Maire.

La nouvelle équipe dirigeante se compose de : Robert Aubert, Harmonie Marty et Élisabeth Méliz (vice-présidents), Jocelyne Mingam (trésorière), Jacqueline Ferrié (trésorière adjointe), Pascale Roualland (secrétaire), Marianne Espanol (secrétaire adjointe). Mesdames Yvonne Allard, Régine Légier, Martine Viguié, ainsi que Messieurs José Da Cunha, Joseph De Fuentes, Philippe Hammel, Michel Maltaverne, Georges Mingam et Jean-François Roques complètent le conseil d'administration.

Comme de bien entendu, cette sympathique réunion s'est poursuivie autour d'une table d'apéritif où il s'est encore une fois avéré que La Bonne Entente n'avait pas usurpé son nom.

